



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 7 octobre 2022**

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, M. Alexandre FRIESS et Mme Elodie ROTH épouse GAST.

Absents excusés : Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Christian SCHNEIDER

Le compte-rendu de la séance du 2 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Travaux en cours

Mise en service de la piste cyclable entre Pfulgriesheim et Lampertheim

La liaison cyclable entre Schnersheim et Lampertheim dont le tronçon en site propre dans la commune longe la rue de Lampertheim/RD 64 a été inaugurée le samedi 24 septembre (cf PV du 2.09.2022). Les travaux d'aménagements paysagers des abords avec des plantations d'arbres et de prairie fleurie ont été faits. La signalisation verticale (panneaux) reste encore à mettre en place. Toutefois, il a été signalé que la bande stop posée à l'embranchement de la rue de Lampertheim avec la rue du Levant n'est pas conforme. Or, c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique à Pfulgriesheim et l'embranchement avec la rue du Levant se trouve encore en agglomération. M. Claude AFFOLTER propose de relancer la société LINGENHELD en charge de ces travaux pour faire rectifier le marquage au sol et faire poser les panneaux de signalisation de la piste cyclable.

Chantier de reconstruction de l'école maternelle et de création d'un accueil périscolaire

Les travaux avancent de façon régulière sur le chantier. La toiture de la nouvelle école maternelle a été posée, le cloisonnement des espaces va débiter à l'intérieur des locaux. A la salle des fêtes, suite aux infiltrations d'eau dans le plafond, les travaux de peinture, de plâtrerie et de réfection des menuiseries intérieures seront réalisés dans les meilleurs délais. L'éclairage public du parking devra être renforcé avec la pose de lampadaires supplémentaires pour lesquels un devis est attendu. Le parking sera décaissé au début du mois de novembre en vue de mettre en place les cagettes d'infiltration des eaux pluviales. Enfin, le bardage sur les façades du bâtiment école maternelle-salle des fêtes, destiné à recréer une uniformité visuelle et esthétique, va également être posé.

M. Claude AFFOLTER félicite M. Gérard DURINGER pour ses efforts et son implication dans ce chantier qui ont permis la tenue du traditionnel messti à la salle des fêtes les 24 et 25 septembre 2022.

M. Sébastien DURST signale que des nids de poule situés devant le 15 rue de Lampertheim et à l'embranchement avec la rue de Paques sont potentiellement dangereux pour les cyclistes et demande l'intervention des agents du SIVOM pour colmater les brèches avec de l'enduit à froid. La demande sera transmise au SIVOM La Souffel.

M. DURST rappelle que la société S2EI qui a remplacé le lampadaire accidenté rue de Griesheim n'a pas fermé la tranchée avec des enrobés. Un message de rappel sera fait dans ce sens.

Mise en ligne du dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif aux travaux de restructuration de l'ancienne agence du Crédit Mutuel

Le DCE a été mis en ligne sur la plateforme www.e-marchespublics.com le lundi matin 3 octobre 2022 à 10 h 30. Les offres à télécharger pour le 31 octobre seront transmises au bureau d'études pour vérification et classement par rang en vue de leur examen lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Gestion de l'éclairage public et des illuminations de Noël

Faut-il éteindre l'éclairage public la nuit ? La question fait débat au sein des assemblées des communes du Kochersberg suite à la hausse du coût de l'énergie. M. Sébastien DURST est d'avis qu'il faudrait montrer l'exemple à la population. Mais certaines options qui permettraient le maintien d'un éclairage minimal ne sont pas réalisables techniquement, comme le fonctionnement d'un lampadaire sur deux ou l'éclairage partiel du village par secteur ou par rue. Toutefois, il est possible d'avoir recours à une solution simple en programmant des plages horaires de fonctionnement sur une horloge astronomique à placer dans chaque armoire électrique, soit 6 horloges qui devraient être installées. Le conseil municipal, après discussions, décide d'équiper toutes les armoires électriques avec des horloges astronomiques et d'éteindre d'ici à la fin de l'année l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin. Les élus estiment qu'il faut obtenir l'accord de principe des deux restaurateurs du village avant de faire une annonce officielle sur l'extinction des lumières dans le village. Il est à craindre également que cette mesure entraîne un risque accru de casse du mobilier urbain...

Illuminations de Noël

M. DURINGER informe l'assemblée qu'une commande de réassort des guirlandes de Noël a été passée chez DECOLUM. Toutefois, en raison de la pénurie actuelle de composants, les grands motifs lumineux sont en rupture de stock. Dans ces conditions, le projet d'installation d'une nouvelle traversée lumineuse rue de Lampertheim est abandonné pour cette année. Il est proposé de revoir le poste de dépenses décors et illuminations de Noël à la baisse, en supprimant la mise en valeur du Tilleul du Crédit Mutuel et les sapins de Noël dans les quartiers du village. Toutefois, le sapin emblématique du rond-point de la rue de Lampertheim et les traversées aux entrées Nord, rue Principale, et Ouest rue d'Offenheim, seront maintenues.

BIC de Noël

La prochaine réunion de la commission d'élaboration du BIC de Noël aura lieu jeudi 20 octobre 2022 à 19 h en Mairie.

Fête de Noël

Une proposition de menu de Noël a été faite par la ferme Lechner de Truchtersheim (Pfettisheim) qui est approuvée par le conseil municipal. Le traiteur devra néanmoins confirmer son accord pour une variante au niveau de l'accompagnement du plat principal. Un point sera fait à ce sujet lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Déclaration d'intention d'aliéner au 54 rue des Bleuets

Il est porté à la connaissance de l'assemblée qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été réceptionnée en Mairie en date du 30 septembre 2022 portant sur le terrain bâti 54 rue des Bleuets. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ce bien immobilier.

Commission « fleurissement » du SIVOM la Souffel

Suite à la sécheresse de cet été, une réflexion a été engagée par le Président du SIVOM en vue d'optimiser la gestion des espaces verts et fleuris sur les trois communes, en travaillant sur trois axes : la réduction du nombre de « points » et d'espaces fleuris, l'économie de la ressource en eau pour l'arrosage et le remplacement des plantes annuelles par des vivaces et des plantes nécessitant moins d'arrosage. M. DURINGER estime que les plantes vivaces exigent beaucoup d'entretien à partir de la 3^e année et qu'il vaudrait mieux s'en tenir aux annuelles. Le Maire propose, de son côté, de maintenir les suspensions florales fixées sur les lampadaires d'éclairage public. Quant à l'eau d'arrosage, elle provient quasi exclusivement du réservoir de 30 m³ de récupération des eaux de pluie qui permet à l'équipe VEV de fonctionner avec trois semaines d'autonomie. En ce qui concerne le temps excédentaire passé par les agents pour l'entretien des points et espaces fleuris de Pfulgriesheim, le lissage des heures devrait se faire « automatiquement » d'ici la fin de l'année grâce à l'externalisation de certains services (taille des conifères du cimetière par la société Sonnendrücker, pose et dépose des illuminations de Noël par la Société S2EI). La réduction des décors de Noël déjà évoquée devrait participer à cette autorégulation. M. DURINGER suggère de faire couper les bambous qui ont atteint une hauteur de plus de 2 m sur l'îlot de voirie de la rue Principale, à l'entrée Sud du village et qui forment une barrière visuelle susceptible de provoquer des accidents.

DIVERS

Mise à disposition d'un local communal à titre onéreux

Le conseil municipal est appelé à reprendre une délibération pour reconduire une convention d'occupation d'un local communal, en l'occurrence la salle de musique, avec Mme Pauline ZOBEL qui donne des cours collectifs d'anglais à titre professionnel pendant l'année scolaire 2022/2023 en contrepartie d'une participation financière de 50 € par trimestre, soit 150 € au total. Ce point est adopté à l'unanimité.

Reprise d'un jardin familial

Pour mémoire, il est rappelé que le terrain en haut de la rue du Houblon appartenant au domaine privé de la commune est exploité sous forme de jardins familiaux par des riverains, titulaires d'une autorisation précaire et révocable à tout moment par la commune. M. Pierre MEYER souhaite reprendre à son compte la parcelle exploitée par M. SALLAM. Le Maire propose à l'assemblée de donner un accord écrit précisant clairement que le seul usage autorisé de la parcelle sera l'exploitation sous forme de jardin. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Offre tarifaire d'électricité de Strasbourg

Le contrat de fourniture d'électricité du bâtiment salle des fêtes-école maternelle qui a été conclu pour une période d'un an arrive à échéance le 31 décembre 2022. La commune a sollicité auprès de l'ES l'envoi de diverses offres tarifaires en vue de souscrire un contrat de 1, 2 et 3 ans au prix de l'ARENH (prix plafonné par l'Etat du MWh fourni par le parc nucléaire français) ou au prix du marché. La proposition, valable uniquement ce jour fait, état d'un prix élevé du kWh compris entre 0.71 € HT et 0.91 € HT en heures pleines hiver et de 0.33 € HT et 0.34 € HT en heures creuses hiver. Aussi, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ces offres.

Nouvel ordinateur portable pour l'école élémentaire

A la suite de la demande des enseignantes, un devis a été sollicité auprès de la société TECHNO BURO de Duppigheim pour la fourniture d'un nouvel ordinateur portable avec caméra intégrée, prérequis technique indispensable pour la participation aux réunions et formations pédagogiques organisées en visioconférence. Le devis d'un montant d'environ 1 500 € TTC est validé.

Antenne de télé relève sur le toit de la Mairie

Pour mémoire, par délibération du 16 avril 2021, le principe de la pose d'une antenne radio sur le toit de la Mairie pour la télé relève des nouveaux compteurs gaziers a été acté. L'antenne a été posée ce jour sur le mât de la sirène. Aucune nuisance visuelle n'est apparue du fait de cette installation.

TOUR DE TABLE

Mme Liliane BAUER fait part de la demande de M. LUCKEL pour la mise en place d'un encadrement autour de l'arbre situé devant sa maison au 25 rue de la Colline.

M. Bertrand MEYER demande si le projet d'installation de totems crayons aux abords des écoles est toujours d'actualité. Ce projet est pour l'instant mis de côté.

Mme Elodie GAST souhaiterait qu'un nettoyage de fond soit fait à l'aire de jeux rue de la Colline, notamment un démoussage du terrain. Il est pris bonne note de cette demande.

Mme Corinne ZEISSLOFF demande que des travaux de rénovation énergétique (isolation, remplacement des ampoules au sodium par des sources leds...) soient entrepris au foyer paroissial. Le Maire propose de budgétiser des crédits sur l'exercice 2023 et de faire des travaux lorsque les chantiers actuels seront achevés (rénovation du Crédit Mutuel, reconstruction de l'école maternelle et mise aux normes de la salle des fêtes).

Mme Valérie WANKMULLER qui a constitué un groupe de marcheurs pour participer aux Foulées roses du samedi 8 octobre 2022 au départ de la salle des fêtes de Fessenheim-le-Bas a reçu 9 inscriptions. La troupe du Théâtre Français a également participé à cette manifestation.

La séance est levée à 23 h 04 minutes.